
Reconstitution et conservation des ressources

Le 1^{er} janvier 1988 a marqué le onzième anniversaire de l'instauration de la limite des 200 milles pour la zone de pêche, limite qui était auparavant de 12 milles. Au cours de ces onze années, le Canada, grâce à une bonne gestion de ses stocks à l'intérieur de la zone de 200 milles et à l'application de techniques scientifiques de plus en plus perfectionnées, a permis à plusieurs stocks surexploités de se reconstituer de façon spectaculaire.

Parmi les initiatives de gestion qui ont contribué à cette reconstitution, on peut citer l'établissement de totaux des prises admissibles, le resserrement de la surveillance et de l'application des règlements, l'imposition de contingents par secteur de flottille et d'engin, la réglementation de l'effort de pêche, l'imposition de limites au nombre de bateaux et à leur taille, et le Programme de mise en valeur des salmonidés. La surpêche étrangère, qui avait gravement entamé les stocks, a été restreinte et les gouvernements fédéral et provinciaux s'emploient encore à la réduire; actuellement, elle vise surtout les stocks "transfrontaliers", qui chevauchent la limite des 200 milles.

Les prises réalisées par les pêcheurs canadiens témoignent du succès de ces efforts de gestion et de l'application de techniques scientifiques : elles ont doublé au cours des sept années qui se sont écoulées de 1977 à 1984, et elles continuent de s'accroître.

Débarquements

Après les très bons résultats de 1985, les débarquements ont continué d'augmenter en 1986. Le total des débarquements a constitué une fois de plus un record : 1,5 million de tonnes, d'une valeur de 1,4 milliard de dollars, soit une augmentation de 6 pour cent en volume et de 20 pour cent en valeur par rapport à 1985. Les débarquements de la côte de l'Atlantique et du Québec, de celle du Pacifique et des eaux intérieures représentaient respectivement 65, 29 et 6 pour cent de la valeur des prises. L'importance des diverses espèces dans chaque zone géographique est illustrée dans les graphiques des pages suivantes.

Production

La production a poursuivi sa tendance à la hausse en 1986, après une progression marquée l'année précédente. Elle a été de 805 000 tonnes, d'une valeur de 2,99 milliards de dollars en 1986, ce qui représente une augmentation de 21 pour cent en valeur par rapport à 1985.

La valeur de la production de la côte de l'Atlantique a augmenté de 28 pour cent, pour atteindre 2,1 milliards de dollars; ce résultat est surtout attribuable à l'amélioration du marché de la morue. Sur les deux côtes, la production de hareng a diminué en 1986, après avoir connu un accroissement remarquable en 1985. La valeur globale de la production de la côte du Pacifique a augmenté quelque peu en 1986, pour s'établir à 767 millions de dollars, ce qui a fait suite à une hausse de 55 pour cent l'année précédente. Par rapport au total, la valeur de la production de saumon a été la plus élevée (536 millions de dollars), avant celle du hareng (88 millions de dollars).